



Communiqué de presse

Le Conseil de surveillance

14 octobre 2008

Le Conseil de surveillance réuni le 14 Octobre a analysé les résultats de la gestion financière du FRR au cours des 9 premiers mois de l'année et délibéré sur les conséquences à tirer des tensions très fortes qui ont affecté depuis début octobre les marchés financiers mondiaux.

Compte tenu de la très forte dégradation constatée sur les marchés mondiaux d'actions depuis le début de l'année (-24%), la performance du FRR s'établit au 30 septembre dernier à -14,5%. La performance annualisée depuis juin 2004 où le Fonds a entamé ses investissements, qui est l'indicateur de performance le plus pertinent pour un investisseur de long terme restait à la même date positive (+3,41%). Le montant total de ses actifs atteignait 30 Mds d'euros.

Le Conseil tient à souligner que ces résultats sont attribuables à l'exposition normale aux marchés d'un investisseur de long terme. Le FRR n'est en effet investi dans aucun produit de titrisation « toxique ». Par ailleurs, l'analyse montre que la performance d'une allocation inverse de celle qu'il a retenue (majorité en obligations et non en actions) aurait été très proche : les trois premières années très positives de gestion du Fonds (la performance annualisée était de +8,8% fin 2007) grâce à une exposition majoritaire en actions ont, en effet, permis d'amortir le choc intervenu depuis lors sur les marchés.

Le Conseil a considéré de façon unanime que les tensions actuelles ne devaient pas, au regard de la mission et de l'horizon de placement qui sont les siens (décaissements prévus entre 2020 et 2040), le conduire à une révision précipitée des choix qui ont fondé sa politique d'investissement depuis l'origine. Il a ainsi exclu une révision immédiate de l'allocation stratégique visant à abaisser très significativement le chiffre-cible de 60 % retenu actuellement pour la part des actifs consacrée aux actions. Le réexamen de l'allocation stratégique sera mené, comme prévu, d'ici le printemps 2009. Il donnera lieu à des analyses approfondies et intégrera avec le recul nécessaire les enseignements de tous ordres qu'il convient de tirer de la crise financière actuelle et de ses conséquences économiques.

Il estime que la somme des mesures prises par les autorités politiques et monétaires françaises, européennes et internationales, en particulier le récent plan d'actions européen, est de nature à rétablir la confiance des opérateurs, à permettre de revenir à un fonctionnement des marchés plus normal, et peut offrir de ce fait aux acteurs de long terme des conditions d'investissement sur la base de valorisations plus objectives.

Dans l'immédiat, il a souscrit à l'unanimité aux mesures de prudence prises par le Directoire pour s'adapter au contexte nouveau. Le pilotage de l'exposition aux actions continuera à évoluer à l'intérieur de la partie basse de la fourchette autour de l'allocation cible (51%-60%) jusqu'au retour à des conditions de volatilité moins extrêmes. La continuité des opérations du Fonds sera assurée dans le cas où des gérants titulaires de mandats seraient affectés par les restructurations en cours ou à venir dans le secteur financier.

Le Conseil se réunira d'ici la fin de l'année pour procéder à un nouvel examen d'ensemble de la situation.

Contact :
+ 33 1 58 50 99 86
www.fondsdereserve.fr